

Paragraphe 000 « Conditions générales »
Paragraphe 400 « Sous-couvertures, contre-lattages »

031		Définitions.	
	...		
031	.600	Sous-couverture: couche étanche placée sous la couverture et destinée elle aussi à l'évacuation de l'eau. Elle est constituée de lés ou de panneaux. On distingue:	
		(...)	
	.610	Lé de sous-couverture résistant à des sollicitations extraordinaires avec label de qualité selon normes SIA 232/1 "Toitures inclinées" et SN EN 13 859-1 "Feuilles souples d'étanchéité - Définitions et caractéristiques des écrans souples. Partie 1: Ecrans souples de sous-toiture pour couverture en petits éléments discontinus" avec un garantie du système de 10 ans.	
	...		
431		Sous-couverture en lés d'étanchéité, résistant aux sollicitations élevées.	
	.100	Lés de matière synthétique, 1 couche. Pose sur couche de support.	
	01	Avec label de qualité.	A
	02	Sans label de qualité.	A
	...		
432		Sous-couverture en lés d'étanchéité, résistant aux sollicitations extraordinaires.	
	.100	Lés de matière synthétique, 1 couche.	
	01	Avec label de qualité.	A
	02	Sans label de qualité.	A

CAN 363 F/2012 Toitures inclinées: Sous-toitures, couvertures

Mise à jour 2023

Paragraphe 600 « Couvertures en ardoises »

Paragraphe 700 « Couvertures en plaques planes ou profilées »

Paragraphe 600 et 700:

En raison de leur indisponibilité sur le marché, les sous-articles « Teinte catégorie de prix 4 » ont été enlevés selon l'exemple suivant. Exception : à l'article 721, « Teinte catégorie de prix 4 » a été remplacé par « Teinte catégorie de prix 6 ».

621	Ardoises de fibres-ciment rectangulaires, couverture double, avec ou sans coins coupés. Fixation avec crochets zingués.	
.100	Ardoises largeur x hauteur mm 400x720.	
...		
.110	Recouvrement mm 120.	
.111	Teinte catégorie de prix 1.	..m2...
.112	Teinte catégorie de prix 3.	..m2...
.113	01 Teintem2...
.114	à .119 dito .113	
.115	Le sous-article .115 est supprimé	
.120	Recouvrement mm 100.	
.121	Teinte catégorie de prix 1.	..m2...
.122	Teinte catégorie de prix 3.	..m2...
.123	01 Teintem2...
.124	à .129 dito .123	
.125	Le sous-article .125 est supprimé	
721	Couverture en plaques de fibres-ciment planes, grand format, modulaires ou sur mesure. Face apparente colorée.	
...		
.113	Teinte catégorie de prix 4.	Neu: Teinte catégorie de prix 6.
...		
.123	Teinte catégorie de prix 4.	Neu: Teinte catégorie de prix 6.
...		
.133	Teinte catégorie de prix 4.	Neu: Teinte catégorie de prix 6.
...		
.213	Teinte catégorie de prix 4.	Neu: Teinte catégorie de prix 6.
...		
.223	Teinte catégorie de prix 4.	Neu: Teinte catégorie de prix 6.
...		
.233	Teinte catégorie de prix 4.	Neu: Teinte catégorie de prix 6.
...	etc.	
722	Couverture en plaques de fibres-ciment ondulées. Hauteur de profil mm 57.	
...		
.140	Teinte catégorie de prix 4.	Le sous-groupe de sous-art. .140 est supprimé.
...		
.240	Teinte catégorie de prix 4.	Le sous-groupe de sous-art. .240 est supprimé.
...		
723	Couverture en plaques de fibres-ciment ondulées. Hauteur de profil mm 36.	
...		
.130	Teinte catégorie de prix 4.	Le sous-groupe de sous-art. .130 est supprimé.

Paragraphe 600 « Couvertures en ardoises »

Paragraphe 700 « Couvertures en plaques planes ou profilées »

Paragraphe 600 et 700 :

Les articles, groupes de sous-articles et sous-articles qui concernent les « Ardoises de fibres-ciment, à coupe losangée, couverture double » et les « Couverture double, en bardeaux » ont été supprimés, comme le montre l'exemple ci-dessous :

<p>623 Ardoises de fibres ciment, à coupe losangée, couverture double. Fixation avec crochets zingués.</p> <p>624 Ardoises de fibres ciment, couverture double, en bardeaux. Fixation avec clous zingués.</p> <p>...</p>	<p>L'article principal 623 est supprimé.</p> <p>L'article principal 624 est supprimé.</p>
<p>651 .130 Coupe perpendiculaire à l'égout, dans ardoises à coupe losangée, couverture double. Y compris clouage des ardoises coupées et des ardoises adjacentes à la coupe.</p> <p>.140 Coupe perpendiculaire à l'égout, dans couverture double en bardeaux.</p> <p>...</p> <p>.150 Coupe parallèle à l'égout.</p> <p>...</p> <p>.153 Ardoises à coupe losangée, couverture double. Y compris clouage des ardoises coupées et des ardoises adjacentes à la coupe.</p> <p>.154 Couverture double en bardeaux.</p> <p>.155 Sous-article .155 supprimé.</p> <p>.156 Sous-article .156 supprimé.</p>	<p>Le sous-groupe de sous-art. .130 est supprimé.</p> <p>Le sous-groupe de sous-art. .140 est supprimé.</p> <p>Nouveau: 01 Genre de couverture</p> <p>Nouveau: à .159 dito .153</p>
<p>664 .100 Neuf en bardeli, en ardoises de fibres ciment, y compris sous construction.</p> <p>...</p>	<p>Le groupe de sous-art. .100 est supprimé.</p>

Certaines dimensions d'ardoises ont été supprimées aux articles 676 et 677, comme illustré ci-dessous à l'article 676 :

<p>676 Abouts de faitages et d'arêtiers. En supplément.</p> <p>...</p> <p>.230 b x h mm 300/280x600.</p> <p>.240 b x h mm 300/265x300.</p> <p>...</p> <p>.330 b x h mm 300/280x600.</p> <p>.340 b x h mm 300/265x300.</p>	<p>Le sous-groupe de sous-art. .230 est supprimé.</p> <p>Le sous-groupe de sous-art. .240 est supprimé.</p> <p>Le sous-groupe de sous-art. .330 est supprimé.</p> <p>Le sous-groupe de sous-art. .340 est supprimé.</p>
---	---

Paragraphe 800 : Couvertures en matériaux divers

Paragraphe 800:

La façon de faîtage pour couvertures avec modules photovoltaïques au sous-paragraphe 870 « Faîtes, arêtes » a été complétée.

872	Façon de faîtages.		
...			
.300	Façon de faîtage pour couvertures avec modules photovoltaïques.		
.310	Profilé d'aération des 2 côtés. Profil de bord avec pièces de fixation, profilés de finition pour plaques de couverture et ajustage des tôles d'étanchements des joints.		
.311	Aluminium, mm 70x30.		..m...
.312	01 Aluminium, mmx.....		..m...
.313	à .319 dito .312		
.381	01 <i>Description</i>up...
	02 Profilé mmx.....		
	03 <i>Matériau</i>		
	04 up =		
	05 <i>Divers</i>		
.382	à .389 dito .381		
...			
.801	01 <i>Description</i>		
	02 <i>Matériau de couverture</i>		
	03 <i>Développement mm</i>		
	04 Profilé mmx.....		
	05 <i>Matériau</i>		
	06 <i>Epaisseur mm</i>		
	07 <i>Surface</i>		
	08 up =		
	09 <i>Divers</i>		